



## Décision n° D2025-29

Portant délégation de signature de la Directrice de l'ENTPE à Madame  
Anne BAUME, Secrétaire Générale

### La Directrice de l'École Nationale des Travaux publics de l'État

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 717-1 ;*

*Vu le décret n°2025-105 du 3 février 2025 relatif à l'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat,*

*Vu la délibération du conseil d'administration de l'ENTPE du 18/11/2025, portant délégation de pouvoir du conseil d'administration de l'ENTPE à sa directrice,*

*Vu le décret du 10 novembre 2025 portant nomination de la directrice de l'ENTPE - Mme DELOLME (Cécile)*

### DECIDE

**Article Unique :** Délégation est donnée à Madame Anne BAUME, secrétaire générale de l'ENTPE, et à Madame Catherine MOLITOR, secrétaire générale adjointe, chargée des affaires juridiques, à l'effet d'instruire et de signer, dans le cadre de leurs attributions fonctionnelles :

- Tous les actes et documents concernant les litiges entre la direction de l'ENTPE et ses personnels titulaires ou stagiaires et contractuels.

Fait à Vaulx en Velin, le 15/12/2025

Cécile DELOLME



Directrice

